



Chauriat

Dernière minute

De nombreux Chauriatoises et Chauriatois nous ont interpellés concernant la non-réfection de la chaussée des boulevards de la République et Marx Dormoy, une explication s'impose donc.

En effet, il nous semblait inconcevable d'effectuer des travaux coûteux alors que le renouvellement des canalisations du réseau d'eau potable était prévu.

De façon à faciliter la circulation, nous avons décidé de n'effectuer que la réfection des fouilles route de Saint-bonnet.

Les travaux de renouvellement des canalisations vont donc débuter cette semaine pour une durée de trois mois environ.

Une fois ceux-ci réalisés, nous pourrons envisager la réfection de la chaussée uniquement sur les boulevards. En effet, ces voiries sont des routes départementales et de ce fait, sont sous la responsabilité du Conseil Départemental.

En accord avec ce dernier, et pour des motifs financiers, il a été convenu de réaliser les travaux de réfection en deux tranches.

Une première dès cette année, à savoir les boulevards et la rue de Saint-Bonnet, avec une clef de répartition à charge du Département de 75 450€, et de 325 000€ à charge de la Commune.

Une seconde en 2019, avec une clef de répartition de 160 000€ à charge du Département et de 187 000€ à charge de la Commune.

Nous sommes conscients des désagréments que ces travaux vont engendrer pour les riverains et les usagers, ils sont toutefois indispensables, comme nous l'avons à plusieurs reprises évoqué. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Maurice Deschamps

